



**Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone
(ROFAF)**



Bulletin du financement N°33

Mardi 25 Octobre 2010

Dans ce trente troisième numéro de "Bulletin du financement ", nous ferons la connaissance d'Ashoka

- 1- Présentation d'Ashoka
- 2- Domaines d'intervention
- 3- Quel genre de projet finance Ashoka ?
- 4- Critères et Processus de sélection d'Ashoka
- 5- Critères de subvention d'Ashoka
- 6- Contacts et adresse d'Ashoka

1- Présentation d'Ashoka

Ashoka est une organisation internationale à but non lucratif et indépendante, créée en 1980 en Inde par **Bill Drayton** ; Il est aujourd'hui Président d'Ashoka. Après avoir travaillé chez McKinsey&Co et avoir dirigé l'Agence de l'Environnement américaine, il a décidé de lancer Ashoka, sous la forme d'une association. Il est diplômé de Harvard, Yale et Oxford. Ashoka a pour mission de contribuer à la structuration et au développement du secteur de l'Entrepreneuriat Social au niveau mondial. Son programme phare consiste à sélectionner et soutenir des entrepreneurs sociaux innovants afin de leur permettre de démultiplier leur impact sur la société. Depuis sa création Ashoka fonctionne exclusivement sur des fonds privés (entrepreneurs, fondations familiales et fondations d'entreprise, entreprises ...) et développe des synergies entre le monde des entreprises et celui de l'Entrepreneuriat Social.

2- Domaines d'intervention

Ashoka est une organisation internationale qui contribue à la structuration et au développement du secteur de l'Entrepreneuriat Social au niveau mondial.

Ashoka repère et accompagne des Entrepreneurs Sociaux innovants, Mutualiser les bonnes pratiques et Renforcer le secteur

Il recouvre une multiplicité d'activités "à vocation sociale et/ou environnementale" et concerne pratiquement tous les pays du monde, où on fait souvent de l'Entrepreneuriat Social "sans le savoir"

3- Quel genre de projet finance Oshoka

L'approche choisie est donc celle du "**capital-risque philanthropique**". Ashoka "investit" dans les Entrepreneurs Sociaux, qu'elle sélectionne pour leur projet innovant et leurs qualités entrepreneuriales, tout en attendant un "retour sur investissement" qui est social et non pas financier. Ce "retour" se calcule en fonction de l'augmentation de l'impact que les Entrepreneurs Sociaux ont sur la société.

4- Les critères Processus de sélection

Innovation sociale : Solution ou approche vraiment nouvelle, l'activité proposée par l'Entrepreneur Social doit être capable de changer radicalement les pratiques dans son domaine, et de se développer au niveau national voire au-delà.

Créativité : Pour réussir, un Entrepreneur Social doit savoir à la fois définir la vision à long terme et constamment imaginer des solutions au quotidien.

Qualités entrepreneuriales : Ténacité, persévérance, sens pratique, vision, pragmatisme, goût du risque...il faut toutes ces qualités pour être capable de définir et redéfinir, tester et développer son idée.

Impact social : l'activité mise en œuvre par l'Entrepreneur Social doit être suffisamment intéressante et efficace pour avoir le potentiel de toucher beaucoup de personnes et de se diffuser largement.

Éthique : pour faire aboutir une innovation radicale dans le domaine social, il faut non seulement un fort pouvoir de conviction, mais surtout un sens éthique irréprochable permettant la confiance.

Ce processus dure environ 6 mois.

1. **Nomination** : Les candidatures spontanées sont bienvenues, mais c'est surtout le rôle de « prescripteurs » - un réseau d'experts et d'acteurs de terrain - d'identifier des candidats correspondant aux critères d'Ashoka.

2. **Évaluation** des candidats et de leur projet au niveau national : L'équipe nationale analyse les dossiers, rend visite aux candidats sur le lieu de leur projet, les reçoit pour des entretiens et opère une première sélection.

3. **Entretien** avec un évaluateur international : Chaque candidat recommandé par l'équipe nationale passe un entretien en profondeur avec un membre d'Ashoka international ou un Entrepreneur Social d'un autre pays.

4. **Comité de sélection** : Composé d'Entrepreneurs Sociaux expérimentés et d'entrepreneurs du monde des affaires, il retient les candidats dont il estime qu'ils ont l'étoffe pour transformer la donne dans leur domaine d'activité.

5. **Validation** par le Conseil d'administration d'Ashoka international : Celle-ci garantit un niveau d'exigence standard partout dans le monde.

5- Critères de subvention

Après les avoir sélectionnés pour leur idée nouvelle et leurs qualités entrepreneuriales, qu'apporte Ashoka à ses *Fellows* (Entrepreneurs Sociaux innovants) pour qu'ils/elles développent leur activité ?

- Un **soutien financier** sur 3 ans,
- L'accès à des **prestations de conseil de haut niveau**
- Leur **intégration à vie dans le réseau mondial d'Ashoka**,
- Des **bourses de collaboration** leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger des idées et bonnes pratiques.

6- Adresse et Contact

ASHOKA - France, Belgique, Suisse

La Ruche, 84 Quai de Jemmapes - 75010 Paris

Standard : 00 33 (0)1.48.03.92.30

00 33 (0)1.48.03.92.30

Fax: 00 33 (0)1.48.03.92.47

E-mail: france@ashoka.org

Directeur général : Arnaud MOUROT

Responsable du développement en Belgique : Kurt PELLEMAN

Tel : 0032 49 58 84 716 0032 49 58 84 716

Email: kurtpel@hotmail.com

Web: www.ashoka.org